

## Mercredi des Cendres

*Lectures : Jl 2, 12-18 ; 2 Co 5, 20 – 6, 2 ; Mt 6, 1-6. 16-18*

Chers frères et sœurs, en ce mercredi des cendres, nous entrons avec toute l'Église dans le temps du carême. À travers le rite suggestif de l'imposition des cendres, qui aura lieu dans quelques instants, nous allons manifester que nous nous engageons en ce jour dans une démarche de pénitence, qui se poursuivra durant les quarante jours du carême, et qui nous conduira jusqu'à la fête de Pâques et la célébration de la Résurrection du Seigneur.

Il peut paraître paradoxal que l'Église nous soumette au rite visible, public, de l'imposition des cendres, juste après nous avoir fait entendre l'évangile dans lequel Jésus nous exhorte à ne pas poser nos gestes de piété sous le regard des hommes : « Ce que vous faites pour devenir des justes, évitez de l'accomplir devant les hommes pour vous faire remarquer. Sinon, il n'y a pas de récompense pour vous auprès de votre Père qui est aux cieux ».

C'est que l'Église, qui est notre Mère, sait bien que nous avons besoin du soutien de nos frères. Elle sait que nous avons besoin d'entrer dans cette démarche de pénitence et de conversion *communautairement*. Nous avons besoin de nos frères d'abord parce que, en entrant dans le carême, nous entrons dans le combat contre la chair et contre le péché, et que le combat singulier est toujours plus difficile que le combat au sein d'une troupe soudée qui nous entoure et nous soutient.

C'est ce que saint Benoît dit en négatif au début de la Règle lorsqu'il parle des ermites : « Longuement éprouvés au monastère, ils ont appris, avec le soutien d'un grand nombre, à lutter contre le diable. Bien entraînés dans les rangs des frères pour le combat singulier du désert et suffisamment assurés désormais pour se passer du secours d'autrui, ils sont capables, avec l'aide de Dieu, de combattre seuls les vices de la chair et des pensées » [RB 1, 3c-5]<sup>1</sup>. Autrement dit, en recevant tous ensemble les cendres, nous sommes assurés du secours de nos frères dans la lutte dans laquelle nous nous engageons.

Mais nous recevons aussi les cendres tous ensemble parce que la fête de Pâques à laquelle nous nous préparons tout au long du carême est précisément la fête de la communion. C'est saint Jean qui nous le dit : « Jésus allait mourir pour la nation ; et ce n'était pas seulement pour la nation, c'était afin de rassembler dans l'unité les enfants de Dieu dispersés » [Jn 11, 51c-52]. Le fruit de Pâques, c'est l'unité des enfants de Dieu dispersés, c'est l'unité en nous, c'est l'unité dans nos communautés. Dès l'entrée en carême, la liturgie nous indique ainsi la direction à

---

<sup>1</sup> Règle de saint Benoît, chapitre 1, versets 3c à 5.

prendre, elle nous met sur le bon chemin. L'Église nous applique déjà par avance le fruit de la victoire du Christ, en nous unissant et en nous mettant en marche tous ensemble.

Pour autant, si l'Église nous fait entendre en ce jour le commandement du Seigneur de nous retirer dans notre pièce la plus retirée et de fermer la porte, c'est bien parce qu'elle sait que le rite extérieur ne suffit pas. Ou plutôt : elle sait que le rite extérieur produit son fruit intérieur, et que c'est ce dernier qui est le plus important. Ici encore, ce que dit saint Benoît dans la Règle s'applique à ce que nous fait vivre la liturgie en ce jour : « *ut mens nostra concordet voci nostræ*, que notre esprit s'accorde à notre voix » [RB 19, 7b]<sup>2</sup>. Le rite visible est destiné à nous faire vivre à l'intérieur ce que nous expérimentons à l'extérieur.

« *Paenitemini et credite Evangelio*, convertissez-vous et croyez à la Bonne Nouvelle » : les paroles qui accompagnent l'imposition des cendres nous expliquent le sens du rite. Nous sommes invités à faire pénitence, c'est-à-dire à reconnaître que tout ce que nous avons fait en dehors du Seigneur n'a produit que mort et cendre. Faire pénitence, c'est renoncer au péché bien sûr, mais aussi à certaines choses bonnes, pour manifester que nous ne préférons rien à l'amour du Christ. En même temps, nous sommes appelés à croire à l'Évangile. C'est ce que signifie le mot conversion. Le prophète Joël nous l'a dit dans la première lecture : « Déchirez vos cœurs et non pas vos vêtements, et revenez au Seigneur votre Dieu, car il est tendre et miséricordieux, lent à la colère et plein d'amour ».

Lorsque nous nous tournons vers le Seigneur, lorsque nous choisissons de le suivre, nous goûtons déjà quelque chose de la joie de l'Évangile, nous faisons l'expérience de la tendresse et de la miséricorde du Seigneur. Cette joie, nous le savons, nous la goûterons en plénitude le jour de Pâques, lorsque se manifesterà la victoire de Jésus sur le péché et la mort. Qu'elle nous accompagne tout au long de la sainte quarantaine que nous commençons aujourd'hui.

---

<sup>2</sup> Règle de saint Benoît, chap. 19, verset 7b.